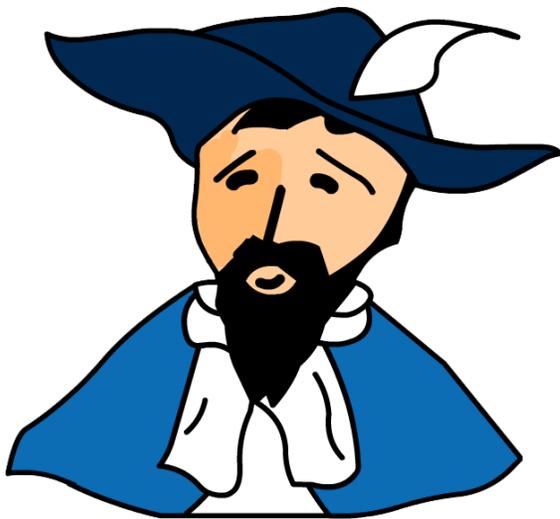


La société canadienne entre 1745 et 1820



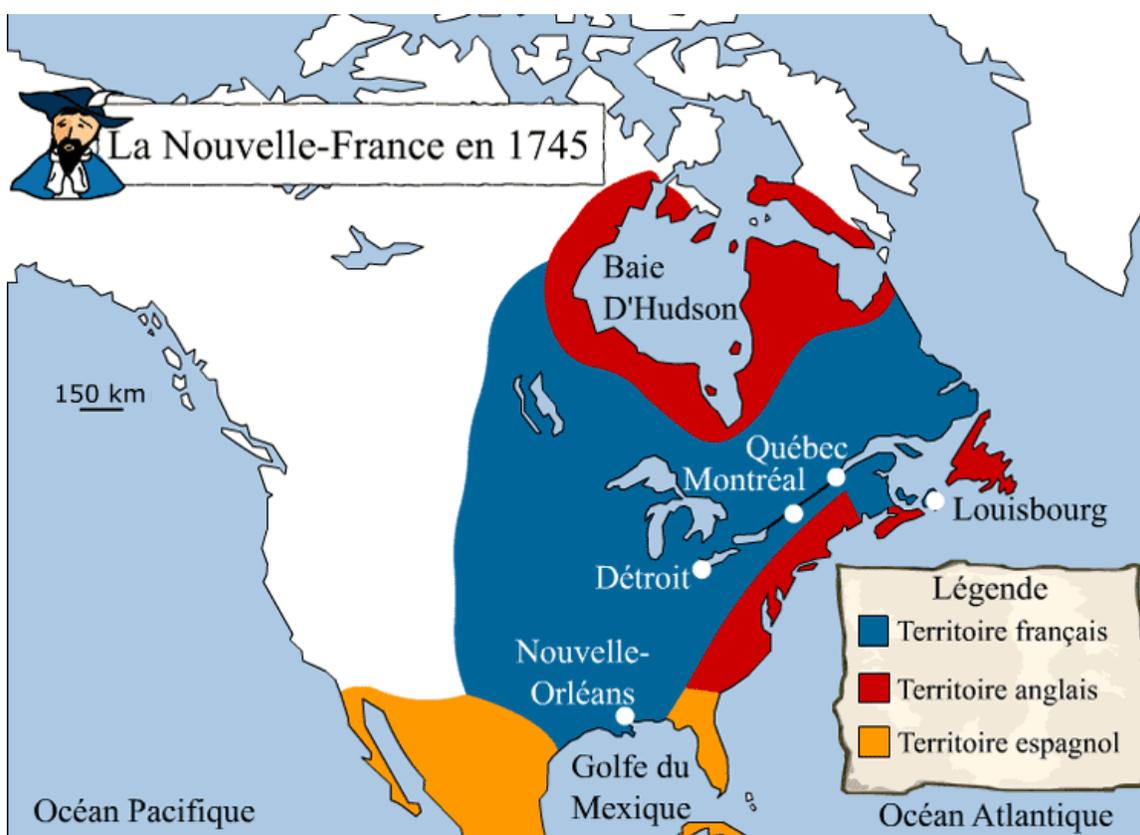
Dossier documentaire

Images et textes tirés de Recitus

Section 1 Le Territoire

La Nouvelle-France vers 1745 : D'une baie à un golfe

Quel grand territoire que celui de la Nouvelle-France ! Les explorateurs n'ont jamais cessé de découvrir de nouveaux lieux et d'en prendre possession au nom du roi de France. En 1745, le territoire de la Nouvelle-France s'étend de Terre-Neuve jusqu'au Mexique. Les climats d'un bout à l'autre du territoire sont très différents.

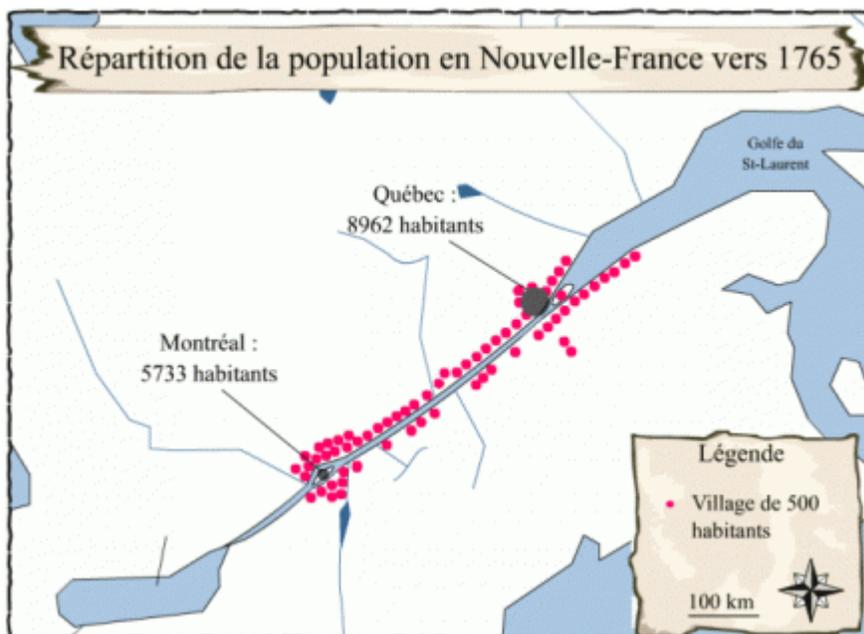


[Carte de l'Amérique du Nord en 1745] © Service national du récit de l'univers social, www.recitus.qc.ca

Dans la vallée du Saint-Laurent, l'été est court et les hivers sont rigoureux. Les sols de la vallée sont très fertiles, mais il faut bien choisir les cultures pour qu'elles puissent pousser avant l'hiver et résister au climat nordique.

Le nord de la colonie est riche en fourrures et en bois, ce qui est très important pour le commerce. Mais puisque l'hiver tout est gelé, même le fleuve, les activités sont donc ralenties. Les bateaux ne peuvent pas venir faire du commerce à l'année; c'est un point faible du nord de la colonie.

Dans le sud de la colonie, tout au long de la rivière Mississippi jusqu'au golfe du Mexique, la vie est bien différente. Il fait chaud et humide à l'année et plus on descend vers le sud plus le sol est marécageux. Les bateaux peuvent s'y rendre à l'année, ce qui aide beaucoup le commerce. On ne cultive pas les mêmes plantes que dans la vallée du Saint-



[La répartition de la population en Nouvelle-France vers 1765] © Récit national de l'univers social

Laurent. On cultive plutôt le sucre et l'indigo (teinture bleu) dont on fait commerce. Le territoire de la colonie est donc si grand qu'à un bout on connaît la neige, tandis qu'à l'autre extrémité, c'est comparable aux pays chauds.

Le Bas-Canada vers 1820

Portrait du territoire

Le territoire du Bas-Canada s'étend du sud de Montréal jusqu'au nord du Lac Saint-Jean. La majorité de la population vit sur les rives du fleuve Saint-Laurent qui est un chemin qui mène vers l'intérieur du continent.

Cette grande voie d'eau au centre du territoire rayonne et facilite les déplacements tout en encourageant le commerce. La majorité des gens pratiquent l'agriculture comme métier. Ils cultivent les terres fertiles pour ensuite vendre leurs surplus au marché. D'autres, pour obtenir



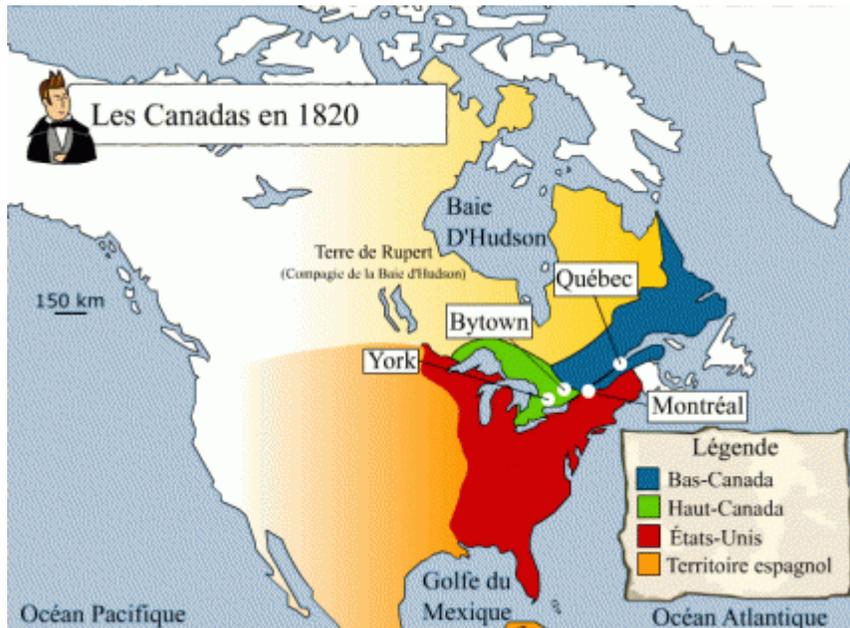
[Montréal en 1832] © James Duncan / Musée McCord / M312

encore plus d'argent, deviennent bûcheron l'hiver et coupent du bois dans les grandes forêts.

Seigneurie et cantons

Avec l'arrivée des Anglais, de nouveaux territoires sont colonisés. Les arrivants des États-Unis, qu'on appelle Loyalistes, iront surtout s'établir dans la région des Cantons de l'Est. Dans la tradition française, on divise les terres en seigneuries, pour les Anglais, ce sera en Cantons. Dans les Cantons, les terres sont divisées en carrés, c'est pourquoi on a l'impression que le territoire est quadrillé.

Le territoire du Bas-Canada est donc un mélange entre la culture française et anglaise avec des seigneuries tout au long du Saint-Laurent et des Cantons plus au sud près de la frontière américaine. Toute la population ne vit pas à la campagne, il y a aussi des villes, comme Québec, Montréal et Trois-Rivières.



[Les Canadas] © Service national du récit de l'univers social, www.recitus.qc.ca

Section 2 La population

La Nouvelle-France vers 1645 :

Nous sommes 55 000

Québec 1745,

Votre Majesté Louis XV,

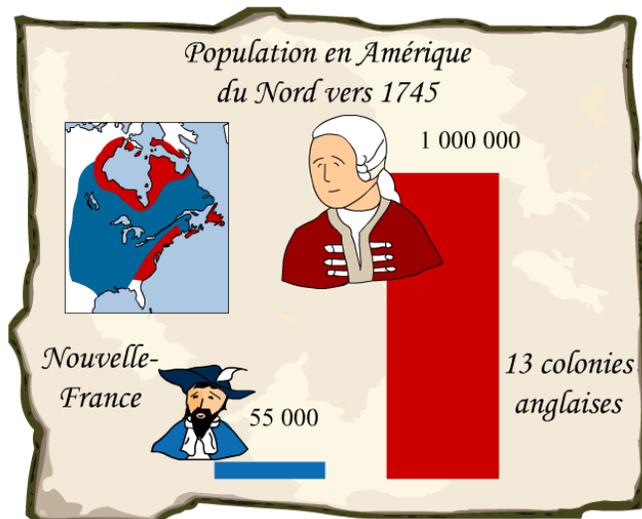
Malgré tous nos efforts, la population en Nouvelle-France augmente moins rapidement que dans les colonies anglaises. L'an dernier, il y avait environ 55 000 personnes en Nouvelle-France.

Trois habitants sur quatre vivent à la campagne. L'autre partie habite dans les villes de la colonie : Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Québec est la capitale et la ville principale avec 4600 habitants et il y a 3700 personnes à Montréal. Seuls les voyageurs du commerce des fourrures ont un mode de vie plus nomade, les autres sont sédentaires.

La population est toujours concentrée dans la vallée du Saint-Laurent, entre Vaudreuil et l'île-aux-Coudres. Notre territoire de la Louisiane se développe encore plus lentement et seulement 4000 personnes y habitent.

Beaucoup moins de colons que prévu sont venus s'installer dans la colonie. Les familles canadiennes nombreuses sont responsables de l'accroissement de la population. Chaque famille compte en moyenne 7 enfants. C'est la venue des filles du roi qui a permis cette croissance importante de la population. En conséquence, la plupart des habitants de la colonie sont nés ici et beaucoup d'entre eux se considèrent Canadiens plutôt qu'immigrants français.



[La population en Nouvelle-France et dans les 13 colonies] © Service national du récit de l'univers social, www.recitus.qc.ca



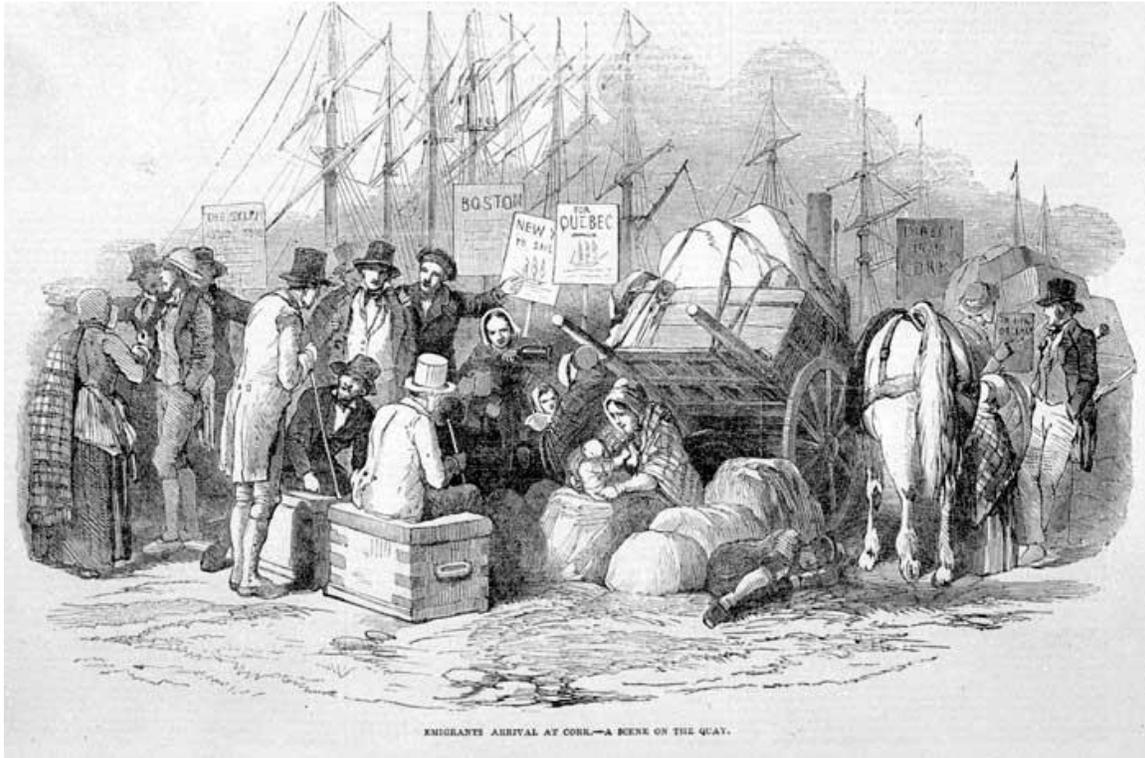
[Gilles Hocquart] © Image adaptée de Bergeron L., Lavail R. L'histoire du Québec. aucun droit réservé

Votre fidèle et très dévoué intendant,

Gilles Hocquart

Le Bas-Canada vers 1820 : Nous sommes 375 000

Il y a un bateau qui arrive avec de nouveaux immigrants anglais. Moi, je suis Thomas un Canadien français. Il y a beaucoup de gens qui viennent habiter ici, maintenant que le Canada est une colonie de la Grande-Bretagne

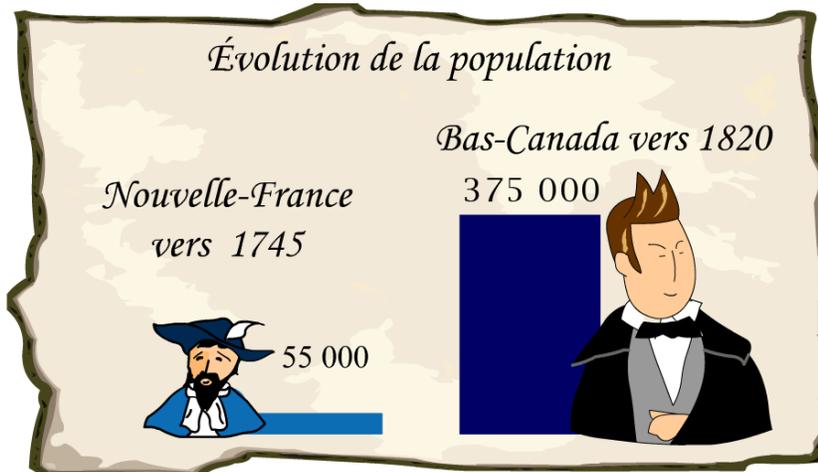


[Des Irlandais quittent la Grande-Bretagne pour venir en Amérique] © Illustrated London news / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-003904

Avec tous ces nouveaux arrivants, il y a environ 500 000 personnes dans le Haut et le Bas-Canada ensemble. C'est beaucoup plus qu'au temps de la Nouvelle-France où nous étions environ 55 000 vers 1745. Mais nous sommes loin d'avoir autant d'habitants que chez nos voisins du sud, les États-Unis.

Dans la partie du Bas-Canada, nous sommes 375 000 en tout et la majorité des habitants parlent français et vivent sur les seigneuries. Il y a quelques grandes villes, comme Québec (10 000 habitants) et Montréal (18 000 habitants), mais la plupart des gens habitent la campagne. Sur les 375 000 habitants du Bas-Canada, il y en a quand même 75 000 qui sont anglophones.

Le Haut-Canada, est un territoire composé quasi uniquement d'Anglais qui sont agriculteurs pour la plupart. Au Haut-Canada, il y a environ 125 000 personnes et ce nombre ne cesse d'augmenter.



[L'évolution de la population entre 1745 et 1820] © Récit national de l'univers social

Chez les Canadiens français, la population augmente malgré la fin de l'immigration, car les gens ont beaucoup d'enfants au Canada.

Plus il y a de gens, plus on a l'impression d'être coincé. Les meilleures terres sont au sud, alors tout le monde

s'établit dans cette région. Moi, j'habite à la ville, mais ce n'est pas la majorité des gens. Nous ne sommes qu'une personne sur dix à vivre en ville. En ville, on trouve surtout des marchands, des artisans et des riches anglais.

Quand je viens au port voir les nouveaux arrivants, je me dis que chacun peut avoir sa chance ici s'il travaille bien. Ceux qui arrivent en ce moment, des Anglais, vont sûrement partir s'installer dans les Cantons de l'Est ou au Haut-Canada. Que voulez-vous, d'un côté les Canadiens français et de l'autre les Canadiens anglais.

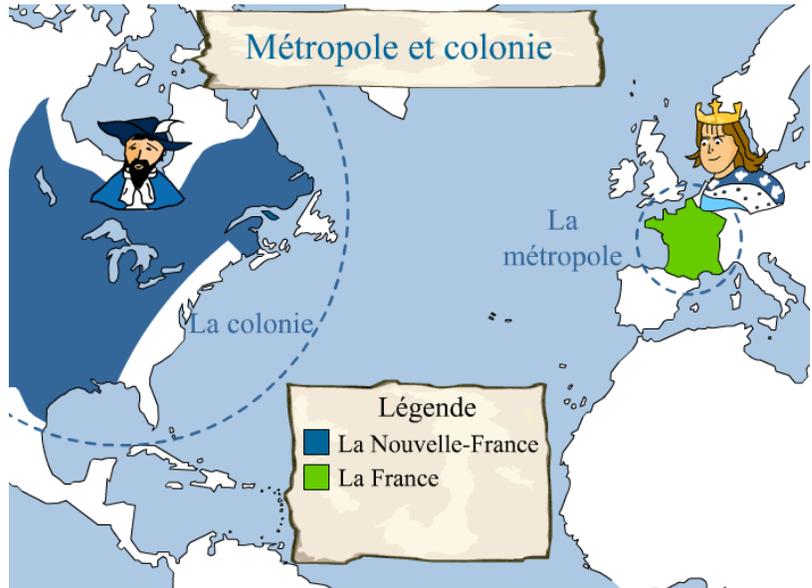


[Le port et le fleuve Saint-Laurent à Montréal, 1841] © William Henry Bartlett / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-002343

Section 3 La politique

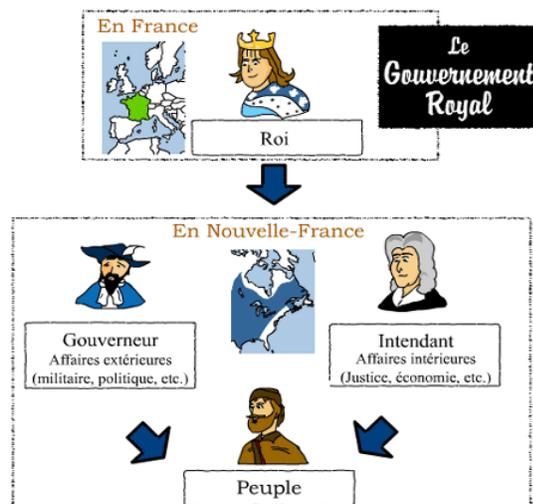
La Nouvelle-France vers 1645 : Qui fait quoi au gouvernement?

Depuis 1663, la Nouvelle-France est gouvernée selon les principes de la monarchie absolue. En résumé, tout le pouvoir vient du roi. Il choisit ses ministres et nomme les administrateurs qui sont envoyés dans les colonies. Les gens ne peuvent pas voter, ne peuvent pas manifester, ni même se rassembler dans un but politique. Le gouvernement tient tout de même compte des besoins de la population s'assure que tous soient traités avec justice pour maintenir la paix sociale.



[Une métropole et sa colonie] © Service national du récit de l'univers social, www.recitus.qc.ca

On peut décrire les responsables comme suit. Dans son palais de Versailles, le roi donne des directives générales au ministre de la Marine, responsable des colonies. Le ministre envoie ses instructions au gouverneur et à l'intendant.



[Le fonctionnement du Gouvernement Royal] © Service national du RÉCTT de l'univers social www.recitus.qc.ca

Le premier est responsable des affaires militaires et diplomatiques, le second de l'administration civile. L'évêque de Québec, responsable des affaires religieuses, a une grande influence au début, mais est graduellement mis à l'écart de la politique. Tout comme le gouverneur et l'intendant, il a un siège au Conseil souverain, la cour de justice supérieure de la colonie.

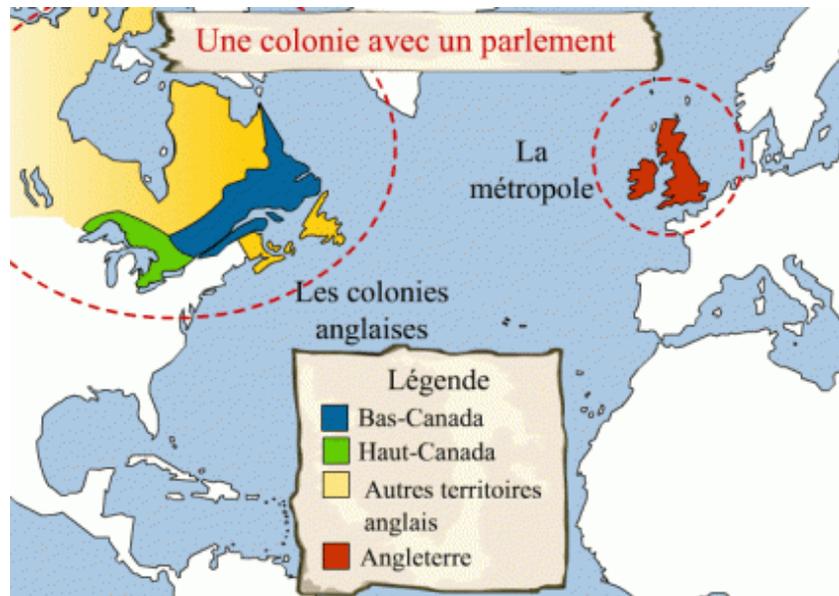
Le Bas-Canada vers 1820 :

1. Une colonie avec un gouvernement

Le Bas-Canada est une des colonies de l'Amérique du Nord britannique. Conquise depuis 60 ans, c'est toujours la seule colonie britannique à majorité française.

La colonie doit toujours fournir des matières premières aux manufactures anglaises : du blé, du bois, du poisson, des fourrures. En retour, le Bas-Canada reçoit des produits

fabriqués en Grande-Bretagne ou provenant d'autres colonies: des tissus, des objets de métal, du sucre, du thé.



[Une colonie avec un parlement] © Service national du récit de l'univers social, www.recitus.qc.ca



[La première rencontre de l'Assemblée législative du Bas-Canada, tableau de Charles Huot] © Archives nationales du Québec, photo de Bernard Vallée, E10,D91-706,P15

Du temps de la Nouvelle-France, en 1745, c'est la France qui était la métropole et il n'y avait pas de parlement. Le roi de France avait le pouvoir absolu dans la colonie. En 1820, il y a un système parlementaire au Bas-Canada qui ressemble beaucoup à celui de la Grande-Bretagne. Par contre, la Grande-Bretagne a toujours le dernier mot dans l'administration de la colonie et son représentant au Canada, le gouverneur, peut bloquer les lois votées par l'Assemblée législative. D'ailleurs, certains députés commencent à réclamer le gouvernement responsable, c'est-à-dire que toutes les décisions concernant le Bas-Canada soient prises par les députés élus par le peuple.



2. Le fonctionnement du parlement



Ma chère dame Julie, ma douce épouse,

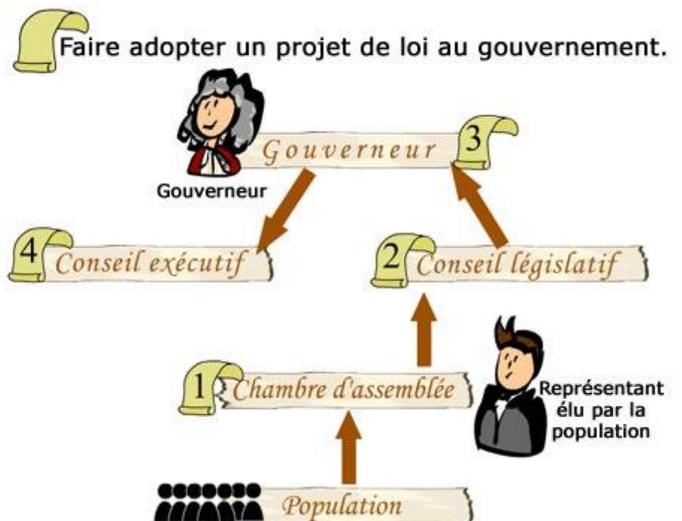
La session du Parlement est commencée à Québec. Nous attendons toujours de savoir si notre loi sur la Banque de Montréal sera acceptée par le roi. Il ne manque plus que son accord à la loi pour mettre fin à ce processus. Laissez-moi vous expliquer le déroulement de ces longues sessions qui me tiennent loin de vous.

Une première étape à la Chambre d'assemblée

Pour faire adopter une loi, il faut d'abord déposer un projet de loi devant la Chambre d'assemblée qui est composée de députés élus par la population. La Chambre débat du projet, en discute et propose des modifications, si nécessaire. Si une majorité de députés vote «oui», la Chambre considère le projet adopté.

Une deuxième étape au Conseil législatif

Le projet de loi est ensuite envoyé au Conseil législatif dont les membres sont nommés par le gouverneur. Là, les conseillers répètent la même procédure que nous. Ils ont le pouvoir de refuser nos projets de loi ou d'y ajouter des amendements (modifications).



[Cheminement d'un projet de loi] © Service national du RÉCIT de l'univers social. www.recitus.ac.ca

Une troisième étape chez le gouverneur

La Chambre d'assemblée et le Conseil législatif étant d'accord, le gouverneur, qui est nommé par le gouvernement de Londres, doit signer notre projet pour en faire une loi. Il a lui aussi le pouvoir de refuser les projets de loi.

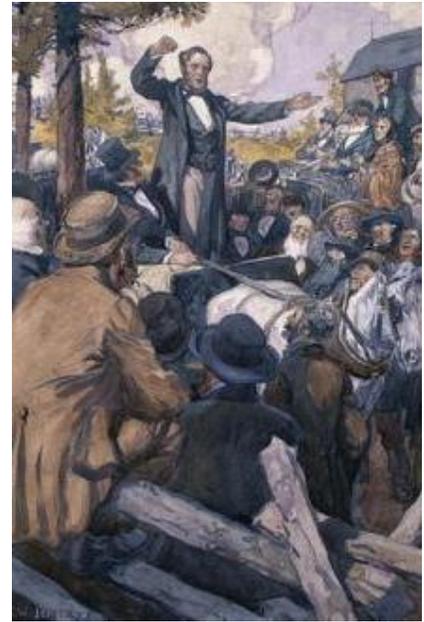
L'application de la loi par le Conseil exécutif

La loi entre ensuite en vigueur et le Conseil exécutif s'occupe de la faire appliquer. Les membres de ce conseil sont également nommés par le gouverneur.

Je serai de retour à Montréal à vos côtés, dès que ce processus sera complété.

Votre tout dévoué,

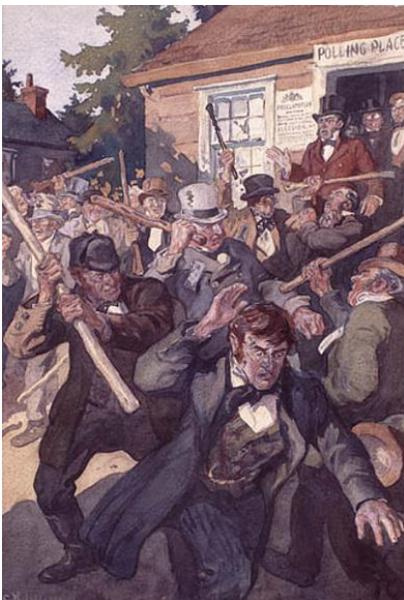
Louis-Joseph



[George Brown s'adressant à la foule pendant une campagne électorale.(c.1848)]
© Charles William Jefferys/ Bibliothèque et Archives Canada

3. Je peux voter, mais pas toi!

« Oyé, Oyé ! En tant qu'officier-rapporteur mandaté par la couronne, j'annonce officiellement la tenue d'élection. Je me tiens devant vous sur cette estrade pour demander s'il y a des personnes qui veulent soumettre leur candidature.



[Une élection pendant la lutte pour un gouvernement responsable. (c.1848)] © Charles William Jefferys/ Bibliothèque et Archives Canada

[Trois personnes s'avancent devant l'estrade.]

Eh bien, comme nous avons maintenant trois candidats devant nous ayant les moyens financiers nécessaires, je déclare l'élection ouverte. Toute personne étant sujet britannique, propriétaire ou possédant des biens ou des revenus de 40 shillings par an et ayant atteint la majorité, soit l'âge de 21 ans ou plus, a le droit de voter. Les femmes répondant à ces critères peuvent également voter.

Le représentant sera élu à la majorité des voix des personnes qualifiées pour voter.

Les élections se tiendront dans la maison de Monsieur Arthur Garceau, notaire de profession. Veuillez-vous y présenter pour voter.

Le vote se fait au scrutin ouvert, c'est-à-dire que vous devrez dire à voix haute pour quel candidat vous votez. Ce bureau de scrutin est le seul de la circonscription.

Les élections se tiendront entre 8h00 du matin et 5h00 du soir. S'il devait se passer une heure sans que personne ne vienne voter, nous ajournerons les élections jusqu'à demain. Demain, si une fois encore personne ne vient pendant une heure, les élections seront terminées.

Nous ne tolérerons pas les actes d'intimidation et de brutalité. Plusieurs électeurs viennent de loin dans la circonscription pour voter, alors n'oubliez pas qu'il est interdit d'empêcher des adversaires de venir voter.»

Section 4 La culture

1. La langue :

Nouvelle-France 1745 : Les Français et les Canadiens

Bonjour, je m'appelle Julien.

Ah lala ! je viens d'avoir une discussion avec mon grand-père; il me reproche d'être plus Canadien que Français. Il dit même que je ne parle pas comme lui, en fait, il dit que je parle le Français sans accent et que j'emprunte des mots de vocabulaire aux matelots et aux Amérindiens.

Il est vrai qu'au début de la colonie les gens qui arrivaient ici parlaient un français différent selon la région d'où ils venaient. Au fil des années, notre façon de parler a changé. Alors pour moi qui suis né ici en Nouvelle-France et n'a jamais vu la France, j'ai appris un français "canadien". Comme me dit ma mère, il faut savoir s'adapter pour vivre ici.



[Frontenac en route pour Cataragui (Québec), 1690] © John Henry de Rinzy / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-013325

Et si le français que je parle emprunte des mots aux Amérindiens c'est parce que les Amérindiens nous ont montré des techniques bien adaptées à la colonie. Par exemple, pour se déplacer, on utilise un canot en été et des raquettes en hiver avec des mocassins ou des bottes sauvages dans les pieds; c'est la vraie liberté.

Je ne suis peut-être pas aussi Français que mon grand-père le voudrait, mais lui et moi avons une chose en commun, c'est notre amour du sirop d'érable et ça, il n'y en a pas en France.

Bas -Canada 1820 : Le français pour les amis, l'anglais pour les affaires

Alors qu'en 1745 on parlait uniquement français en Nouvelle-France, la situation est très différente en 1820. À partir de 1760 (La Conquête), suite à l'arrivée des anglais, la langue anglaise et la langue française cohabitent dans certaines régions. Un bel exemple est celui d'Augustin Cuvillier. Peut-être le connais-tu sous le nom d'Austin Cuvillier?

M. Cuvillier baigne dans les cultures française et anglaise. Né à Québec en 1779, il a grandi dans une famille française. Il se rend à Montréal en 1794 pour faire des études puis entre à la maison de vente aux enchères de Henry Symes, un riche anglophone. En affaires, il travaillera en anglais avec des grands marchands. Dans sa vie personnelle, il épouse une Canadienne française, Marie-Claire Perrault.



[Augustin Cuvillier, un des fondateurs de la Banque de Montréal] © Jacques Lamontagne, Récit univers social et les commissions scolaires des LLL

Pour lui, le français est la langue utilisée pour les relations personnelles et politiques alors que l'anglais est la langue des affaires.

2. Les arts

Nouvelle-France vers 1745 :

Même si les arts ne sont pas une grande préoccupation des Canadiens, on trouve tout de même plusieurs formes d'expression artistique en Nouvelle-France. Il y a peu d'artistes

connus par contre et peu de créations originales. Les artistes canadiens reproduisent surtout les modes de la France, avec quelques adaptations.

Les arts et l'Église

Les arts en Nouvelle-France sont très liés à l'Église, surtout en ce qui concerne la peinture, la sculpture et l'orfèvrerie. En effet, les artistes produisent généralement des objets



[Tabernacle (1744)] © Paul Grant/ Monde en images/ 32792

pour les églises : des tabernacles, des calices ou des décorations. On retrouve également plusieurs peintures dans les églises et la plupart des peintres sont des religieux. Par exemple, Claude François, aussi appelé Frère Luc, peint une trentaine de toiles pour des églises de la région de Québec en 1670-1671.



[Marguerite Bourgeoys] © Musée de la Nouvelle-France - Société du Musée canadien des civilisations

La musique

La musique fait partie de la vie quotidienne des Canadiens. On joue de la musique à plusieurs occasions, dans les mariages et les fêtes religieuses, mais il y a peu de musiciens professionnels. Ce sont les habitants qui jouent de la musique. L'endroit où les Canadiens entendent le plus de musique est l'église. En 1661, le gouvernement achète un orgue sur lequel Louis Joliet joue, mais ce n'est qu'en 1724 qu'un premier musicien professionnel s'installe en Nouvelle-France. Son nom est Jean Girard et il est organiste, maître de chant et maître d'école.

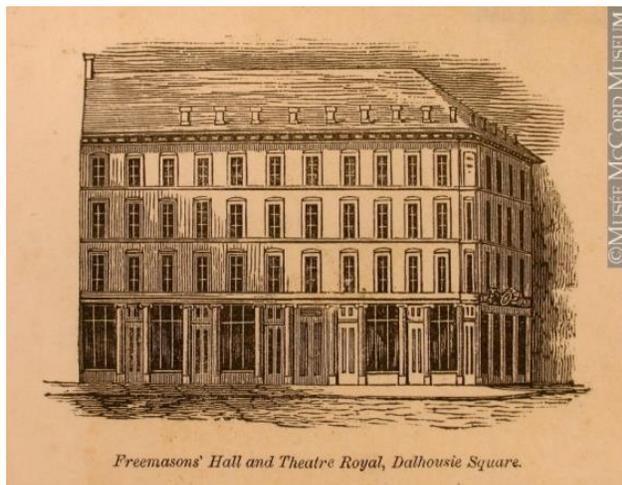
Bas- Canada vers 1820 : Les artistes qui nous divertissent

Les activités culturelles et artistiques du Bas-Canada sont très différentes d'aujourd'hui. Il n'y a ni cinéma, ni spectacles, ni télévision, ni radio, ni grand festival. On chante, on danse et on s'amuse surtout en famille et entre voisins, comme on le faisait déjà à l'époque de la Nouvelle-France.

Le savais-tu?

Les missionnaires ont beaucoup utilisé les chants religieux pour tenter de convertir les Amérindiens. Ils ont même traduit plusieurs chants pour que les Amérindiens en comprennent le sens.

Quelques grandes activités culturelles, comme le théâtre, commencent à faire partie de la vie des habitants du Bas-Canada. Des troupes de théâtre provenant d'Europe viennent présenter des pièces. En 1825, le théâtre devenant un événement très apprécié du public, on fonde le Théâtre Royal. Ce théâtre de 1 000 places, qui occupait l'emplacement de l'actuel marché Bonsecours, fut construit par John Molson.



[Gravure représentant le Théâtre Royal, vers 1850] © John Henry Walker / Musée McCord / M993X.5.200

Au niveau de la musique, nous sommes très loin de Musique Plus ! La création musicale est encadrée par l'Église. Les compositions musicales sont souvent écrites pour accompagner des cérémonies religieuses. Il y a quand même quelques musiciens, comme

le violoneux Joseph Quesnel, pour écrire des pièces plus entraînantes. Les gens apprécient aussi beaucoup les fanfares des officiers militaires.

Des grands chanteurs ou musiciens viennent d'Europe pour donner des prestations d'opéra ou de musique classique. C'est une nouveauté parce qu'il y avait peu d'artistes qui traversaient l'océan Atlantique pour venir faire des spectacles à l'époque de la Nouvelle-France.

Comme bien peu de gens savent lire et écrire, il n'y a pas beaucoup d'écrivains, mais certains deviendront célèbres, comme par exemple, Philippe Aubert de Gaspé.

Les plus grands artistes du Bas-Canada sont certainement ceux qui travaillaient de leurs mains pour créer différents objets. Il y avait des ébénistes qui travaillaient le bois pour en faire des meubles ou des sculptures remarquables. Ils ont même décoré plusieurs églises que l'on peut encore voir aujourd'hui. Il y a aussi eu des orfèvres. Ce sont des artisans qui travaillent les métaux, comme l'or, pour en faire des objets, comme des calices. Aujourd'hui, ces trésors sont surtout dans les musées.



[Intérieur de l'église Notre-Dame, Montréal, 1860] © William Notman / Musée McCord / N-0000.193.72.1

Section 5 L'économie

1. Les industries

Nouvelle-France vers 1745 : Les grandes industries

Au début de la colonie, on vit presque uniquement du commerce des fourrures. Jean Talon a la bonne idée de lancer de petites entreprises pour exploiter les autres ressources naturelles disponibles ici pour que la colonie soit plus indépendante de la France. C'est Gilles Hocquart qui aura l'idée de démarrer des industries lourdes.

Pour démarrer des industries, cela prend beaucoup d'argent. C'est au roi qu'il faut en demander. Celui-ci accepte d'en fournir. L'action de donner de l'argent à quelqu'un pour l'aider à démarrer une industrie se nomme

subventionner. Le roi a donc subventionné deux entreprises importantes en Nouvelle-France, une pour exploiter le bois et l'autre le fer.

On avait déjà pensé exploiter le bois de la colonie en fournissant des planches de bois. Rapidement, de petits moulins étaient apparus un peu partout dans la vallée du Saint-Laurent. Mais le transport coûte très cher. C'est pourquoi Hocquart propose de construire dans la colonie des bateaux à Québec et on réussit très bien, on construit même quatre gros navires de 500 à 700 tonneaux. Ces navires portent des noms très Canadiens, comme le Caribou, le Castor et l'Orignal. Ici le bois ne manque pas, il faut seulement faire venir les artisans de France pour les construire, ce qui est moins cher.



[Vue des Forges de la rivière Saint-Maurice] © Les forges du Saint-Maurice, par Benjamin Sulte. Coll. Mélanges historiques, vol.6, p.4, 1920, Montréal, G. Ducharme.



[Chantier naval] © The picture gallery of Canadian history, vol.1. Discovery to 1763. Toronto, The Ryerson Press, Dessins collectés et dessinés par C.W. Jefferys assisté de T.W. McClean, 1942, p.152

Mais ici, il n'y a pas que du bois, il y a aussi du fer. Les Forges du Saint-Maurice, situées à Trois-Rivières verront le jour en 1730, alors qu'on obtient la permission du roi d'y exploiter un gisement de fer. Aux Forges, on produit des poêles pour se chauffer, des clous, des boulets, des canons, des marmites, des haches, etc. Tout ce qui est en fer.

C'est ainsi plus facile de se procurer ces articles qu'attendre qu'ils arrivent par bateau de France

Bas-Canada vers 1820 : Il y a aussi des industries

Au Bas-Canada, il y a beaucoup d'industries.

Avec tous les nouveaux arrivants et les naissances, la population augmente et les gens réclament toutes sortes de produits.

Ce n'est plus comme au temps de la Nouvelle-France où les gens fabriquaient presque tout eux-mêmes. Maintenant, les gens achètent des vêtements, des meubles, des batteries de cuisines, des poêles, etc. Les industries, beaucoup plus nombreuses qu'au temps de la Nouvelle-France, se développent selon les ressources qui sont disponibles dans chaque région.

Aux Forges du Saint-Maurice à Trois-Rivières et à Batiscan, la spécialité, ce sont les métaux. On y fabrique des poêles pour se chauffer, des socles pour les charrues et des cuillers. Près de 300 ouvriers y travaillent, majoritairement des Canadiens français.

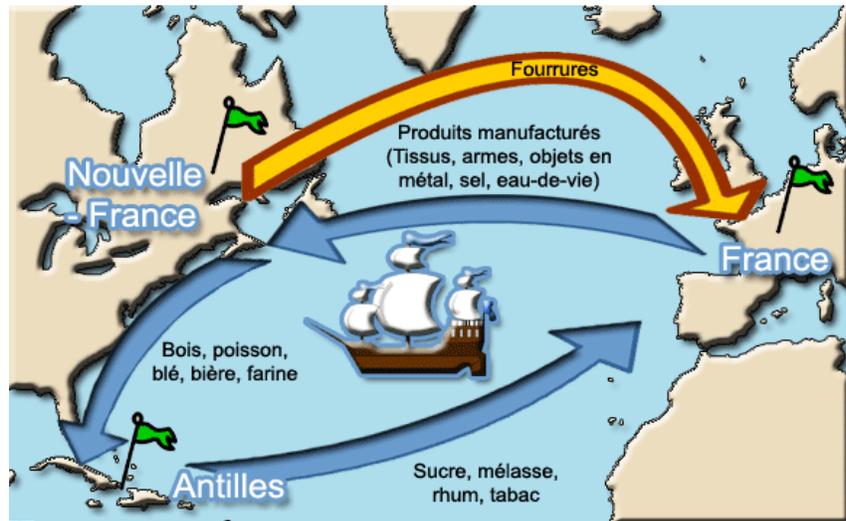
À Montréal, il y a plusieurs types d'industries. La spécialité est le cuir. Il y a



[Forges de M. Bell sur la rivière Saint-Maurice, près de Trois-Rivières, 1844] © George Seton / BIBLIOTHÈQUE FT ARCHIVES Canada / C-001241

Vers 1745, la fourrure est toujours le principal produit d'exportation de la Nouvelle-France, mais elle exporte maintenant des produits agricoles comme le blé, lorsque les récoltes sont bonnes. Elle exporte également du bois et du poisson.

La France exporte les produits finis fabriqués dans ses manufactures : du vin, des tissus, des objets en métal, du sel, de la vitre. Les Antilles exportent des produits comme le sucre, le tabac, la mélasse et le rhum.



[Le commerce triangulaire] © Service national du récit de l'univers social, www.recitus.qc.ca

Le port de Louisbourg, sur l'île Royale (île du Cap-Breton), sert d'entrepôt pour le commerce parce qu'il est libre de glaces à l'année. Grâce à ce port, la Nouvelle-France peut participer au commerce triangulaire toute l'année, ce qui lui permet de développer son économie.

Bas-Canada vers 1820 : Faire du commerce

Le commerce des fourrures : Au début du 19^e siècle, le commerce des fourrures est en difficulté. Les marchands de Montréal ne font plus beaucoup d'argent, car il faut aller de plus en plus loin pour trouver des fourrures. La colonie doit donc se trouver un nouveau moteur économique.

Le bois : Heureusement, le commerce du bois est en pleine expansion; la demande provenant de l'Angleterre est très grande. L'Angleterre doit venir s'approvisionner en bois dans la colonie malgré la longue distance à parcourir. On a besoin de bois pour construire des navires, des maisons ou encore pour fabriquer des tonneaux.

L'agriculture : Dans les seigneuries de la plaine du Saint-Laurent, les terres sont épuisées et surpeuplées. Il faut diversifier les cultures, mais c'est à peine si chaque terre fournit ce qui est nécessaire pour nourrir une famille.

Dans le Haut-Canada, les terres sont nouvelles et le sol est riche, l'agriculture y est florissante. C'est le Haut-Canada qui prend la relève de la culture du blé. Mais dans le Haut-Canada, il y a un problème de transport, aucun cours d'eau ne donne accès à la mer. Ce problème est corrigé par la construction du Canal Lachine.

La potasse : Dans le Haut-Canada où il y a beaucoup de forêts, on fabrique aussi de la potasse. La potasse est obtenue par le lessivage des cendres de bois. On utilise la potasse pour fabriquer du savon. À cette époque, l'Angleterre produit beaucoup de tissus de coton. Pour nettoyer tous ces tissus et les blanchir, il faut de grandes quantités de potasse.

Dans la colonie, le commerce est maintenant entre les mains de grands commerçants anglais qui fondent plusieurs compagnies et même des banques pour répondre à leurs demandes. Le commerce change, ce qui entraîne la création de nouvelles industries.



[Fabriquer de la potasse avec la cendre.] © ANC, C.W. Jefferies, The Picture Gallery of

3. Les transports

Nouvelle-France vers 1745 :

Les chemins qui marchent :

En 1745, le réseau routier n'est pas encore très développé. Dans chaque région, des chemins mènent à l'église, au village, parfois à la ville. Il y a une seule route principale, le Chemin du Roy. Il relie Québec et Montréal depuis 1737. Pour monter vers l'intérieur du continent, il n'y a aucune route. Il y a malgré tout un moyen de se déplacer facilement : les rivières et les lacs qui sillonnent le pays. Ce sont les chemins qui marchent. Le fleuve Saint-Laurent est le chemin principal et ses affluents sont les routes secondaires.

Quand les colons se choisissent une terre, ils préfèrent naturellement celles qui sont sur le bord d'une rivière. Le pays est donc divisé en bandes longues et étroites et le plus de gens possible ont un accès à la rivière. Dans une région, c'est seulement quand il n'y a plus de terre disponible sur le bord de l'eau que les gens s'installent sur une deuxième rangée de terres.

Les rivières sont aussi importantes pour le commerce des fourrures. C'est grâce à elles qu'on peut se rendre de Montréal jusqu'aux Grands Lacs, puis jusqu'à la Nouvelle-Orléans et même jusqu'au cœur des grandes plaines. Grâce aux rivières, on peut remplir un canot de marchandises et de fourrures et aller beaucoup plus vite que si on était à pied. Il faut beaucoup d'effort pour remonter le courant. Lorsqu'on descend la rivière, on est porté par le courant du chemin qui marche.

Avant l'avion, le train et l'automobile...

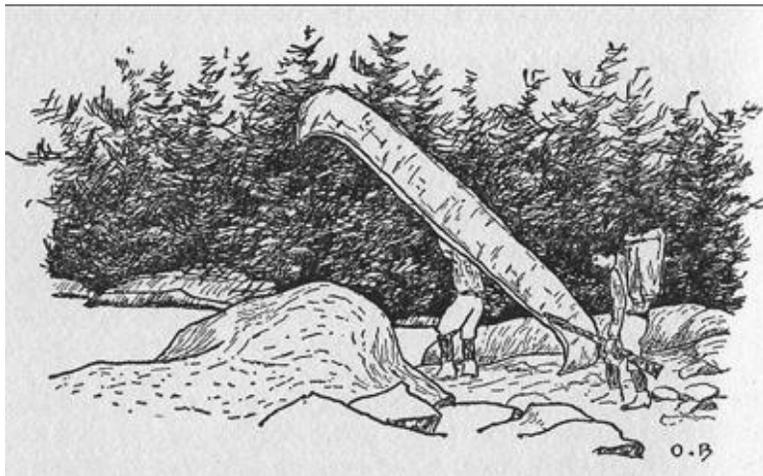
Il faut aller au village. En été, mettez vos souliers de boeufs. En hiver, mettez vos mocassins et vos raquettes. Il faut marcher. Grâce à vos pieds, vous pouvez aller partout. Mais marcher, c'est long et fatigant. Si votre famille a assez d'argent, elle achètera un ou deux chevaux. Le cheval «canadien» est robuste et bien adapté à notre climat. Les jeunes montent les chevaux et les parents s'en servent pour tirer un véhicule.



[Traîneau] © Chez nos ancêtres, par Lionel Groulx, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922. 2e édition. Dessins par James McIsaac. p.73

Du printemps à l'automne, on utilise la charette pour le travail et la calèche pour se promener. Selon la saison, les chemins sont poussiéreux ou boueux et les promenades ne sont pas très agréables. C'est plutôt par de belles journées d'hiver, quand les rivières sont gelées et que la neige est bien tapée, que les voyages sont le plus confortables. Pendant l'hiver, le traîneau sert pour le travail et la carriole aux promenades.

Pour les longues distances, il y a le canot, la barque et le navire. Le canot est le plus léger et le plus rapide. On peut aller de Québec à Montréal en quatre à six jours. En plus du canot d'écorce, il y a aussi la pirogue, un tronc d'arbre creusé en forme de canot. Pour transporter beaucoup de choses, on utilise une barque. On peut y mettre plus de



[Canot] © La grande aventure, par Ernest Schenk, Chemin de fer national du Canada, 1927, p.48. gravure par Octave Bélanger.

marchandises, mais elle va plus lentement. Il faut donc neuf jours pour monter de Québec à l'île Jésus avec une barque. Les gens s'arrêtent chaque nuit et partent avant le lever du soleil. Pour les voyages encore plus longs, on prend un grand voilier à Québec pour aller à Louisbourg, aux Antilles ou en France.

Bas-Canada vers 1820 :

En attendant le chemin de fer...

(Deux lettres retrouvées dans un grenier à Sherbrooke... Traduites de l'anglais.)



Le 15 juillet 1820,

Ma chère Elisabeth-Charlotte,

Mon petit village de Hyatt's Mills se nomme maintenant Sherbrooke. Il y a deux ans, le gouverneur John Coape Sherbrooke nous a permis de nommer le village en son honneur. Le village se développe lentement. Nous avons deux marchands, deux forgerons, un tanneur, un moulin pour carder la laine, une scierie et un moulin à farine.

Même si le village est situé sur la rivière Saint-François il est difficile de se rendre à Québec ou à Montréal. Il y a plusieurs chutes et rapides qui nous obligent à décharger puis à recharger les bateaux cinq ou six fois, selon le niveau de la rivière. L'hiver, nous profitons du fait que les rivières sont gelées pour transporter le bois, la potasse et la farine en traîneau jusqu'à Québec.

Il faut presque une semaine pour s'y rendre.

À Montréal, les communications commencent à s'améliorer. Il est maintenant possible de contourner les rapides de Lachine par un chemin à péage. Bientôt, le nouveau canal sera complété. Ici, les chemins restent en très mauvais état. En 1810, le gouverneur James Craig a ordonné aux soldats d'ouvrir un chemin de Saint-Gilles-de-Lotbinière à Richmond. L'année suivante, j'ai accompagné mes voisins pour prolonger le chemin jusqu'à Sherbrooke. Les arbres ont déjà repoussé sur plusieurs sections du chemin.



[Une calèche] © ANC, C.W. Jefferies, The Picture Gallery of Canada, vol II, p. 87



[Le pont de bois de Saint-Thomas de la Rivière-du-Sud] © Joseph Bouchette, Dictionnaire topographique du Bas-Canada, 1815

Pour vraiment briser notre isolement, il nous faudrait un de ces chemins de fer que tu m'as décrit dans ta dernière lettre.

Ton frère,

Richard



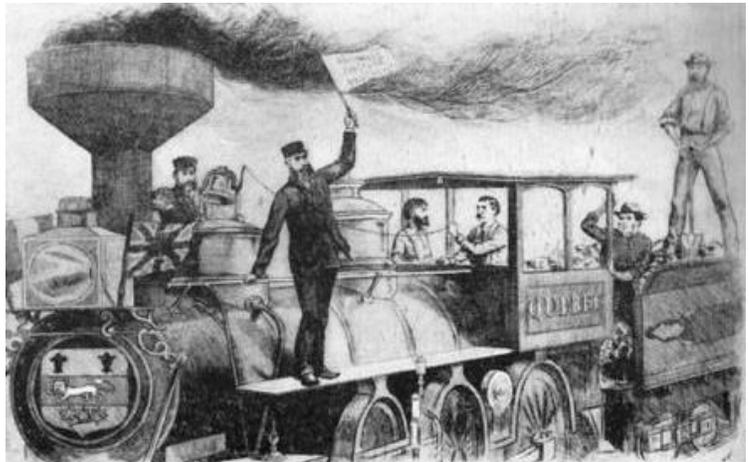
Le 30 septembre 1836,

Ma chère Elisabeth-Charlotte,

Cette année, depuis l'ouverture du premier chemin de fer entre Laprairie et Saint-Jean (sur la rivière Richelieu) nous commençons à croire que les rails d'acier se rendront bientôt jusqu'à Sherbrooke. Les marchands du village rêvent maintenant d'ouvrir un chemin de fer entre Montréal et Boston en passant par Sherbrooke.

Ton frère,

Richard



[Caricature : The Quebec Railway Policy, «All Aboard For the West»] © Henri Julien / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-063034

Vive le bateau à vapeur !

Avez-vous vu toute cette fumée et entendu ce bruit ? Ils sont beaux ces nouveaux bateaux à vapeur. C'est M. Molson qui fut le premier à en avoir un. Il se nomme l'Accommodation et fit son premier voyage en 1809. Moi, mon nom, c'est Jérémie, je n'ai que 10 ans, mais je rêve de devenir capitaine un jour. C'est tout un travail, il faut bien planifier ses voyages. L'avantage avec ces bateaux, c'est que la durée du voyage est calculée avec une certaine précision ce qui n'est absolument pas le cas pour un bateau à voile. Mon grand-père m'a dit qu'avant, au temps de la Nouvelle-France, ça prenait entre 4 et 6 jours pour faire le trajet Québec-Montréal. Dans le journal le Mercury, on dit des bateaux à vapeur, qu'ils font le

voyage entre Québec et Montréal en soixante-six heures (un peu moins de trois jours).



[Lancement du «Royal William» à Québec, vers 1831] © James Pattison Cockburn / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-012649

Il faut payer environ 9 dollars pour faire le voyage et la nourriture est fournie. Le bateau à vapeur est propulsé par un système de roues. À l'extrémité de chaque double rayon est fixée une planche carrée qui pénètre dans l'eau et qui,

grâce à la rotation de la roue, agit comme une pagaie. Les roues sont propulsées par la vapeur qui est générée à l'intérieur du bateau en brûlant du bois ou du charbon. Un mât est fixé sur le pont afin d'utiliser une voile quand le vent est favorable ce qui accélère la vitesse. Le bateau à vapeur que je préfère est le Swiftsure. Il transporte des troupes militaires sur le Saint-Laurent. La majorité des bateaux à vapeur transportent des marchandises et ils vont loin dans le territoire, car ils peuvent naviguer en eau peu profonde.



[Bateau à vapeur, port de Montréal, vers 1850] © James Duncan / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-080319

Malheureusement, ils ne permettent pas de naviguer en hiver sur le Saint-Laurent, ils n'affrontent pas les glaces. Bientôt dit-on, ils vont pouvoir réussir à traverser l'océan Atlantique.